

Réunion de mise en place du Comité Interparlementaire de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad sur la mise en œuvre de la Déclaration d'Ouagadougou pour le financement adéquat de la santé, le dividende démographique et les politiques de population

Discours d'ouverture du Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Me Adrien Houngbédji

Porto-Novo, le 17 Décembre 2018
(...) Mesdames et Messieurs;

L'Assemblée Nationale du Bénin est particulièrement honorée d'accueillir la Réunion de mise en place du Comité Interparlementaire de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad sur la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou.

En cette heureuse circonstance, je voudrais vous souhaiter, au nom de l'ensemble de mes collègues députés et en mon nom personnel, une chaleureuse bienvenue à Porto-Novo, capitale du Bénin.

Le Parlement béninois se réjouit de l'arrivée de la quasi-totalité des personnes invitées à cette importante rencontre. Votre présence effective traduit notre volonté commune, de renforcer notre engagement, et notre détermination en faveur des problématiques du financement de la santé, et de capture du dividende démographique.

Mesdames et Messieurs,

A la rencontre régionale de Ouagadougou en juillet 2017, c'était avec une vive émotion que je prononçais, au nom de mes pairs, le discours des Présidents des Assemblées Nationales, en ma qualité de doyen d'âge.

C'est avec la même émotion et la même solennité, que je prends la parole aujourd'hui, pour vous remercier sincèrement, pour l'honneur fait à la Nation béninoise, d'abriter la présente rencontre qui revêt, à mes yeux, une importance capitale.

En évoquant le souvenir de la rencontre de Ouagadougou, j'ai moi aussi une pensée très émue pour mon frère et ami, Son Excellence feu Salifou DIALLO qui, répondant à l'appel du Seigneur, nous a quitté le 19 août 2017. Je m'associe à l'hommage qui lui a été rendu, pour son engagement personnel, et pour le rôle majeur qu'il a joué dans la mise en œuvre de cette initiative parlementaire. Aussi voudrais-je vous inviter à observer une minute de silence à la mémoire de cet homme, dont le courage et l'engagement continueront de nous inspirer dans la poursuite du chantier qui nous réunit ce jour.

... (la minute de silence) ...

Merci.

Honorables députés,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Les présentes assises se tiennent à un moment où nos gouvernements et nos parlements respectifs subissent les affres du faible taux d'utilisation des services de santé, de leur inaccessibilité et du coût très élevé des soins de santé. Ces maux découlent, pour l'essentiel, de l'insuffisance des ressources affectées à la santé, de leur mauvaise gestion, ou encore de leur mauvaise répartition.

Vous l'avez si bien compris, chers collègues, le financement du secteur de la santé, conditionne le bien-être des populations et le développement d'une nation. Il permet de répondre aux besoins sanitaires des enfants et des adultes, et donne, à terme, la possibilité de

disposer d'une main-d'œuvre qualifiée, productive et capable de maximiser sa contribution à la croissance économique.

C'est sans aucun doute, un moyen efficace de tirer le meilleur parti des opportunités qui émergent du dividende démographique, à condition de mettre en œuvre des politiques publiques et des investissements adaptés, pour permettre à tous les citoyens de jouir d'une parfaite santé, gage de productivité et de développement.

Selon les économistes, le financement de la santé ne désigne pas seulement l'origine, le montant et le mode de prélèvement des ressources utilisées; il recouvre également les circuits, les institutions et les mécanismes à travers lesquels ces ressources transitent.

Chers participants,

Mesdames et Messieurs,

Pour financer le secteur de la santé, nous devons donc travailler en synergie, afin de générer des ressources financières, procéder à leur meilleure affectation, et en faire une utilisation optimale, dans le but de proposer des services de santé équitables, et accessibles à toutes les couches de notre société.

Il est donc aisé de comprendre, la pertinence de la présente rencontre, qui vise à faire le point des actions entreprises par nos différents pays, et à valider la feuille de route pour rendre opérationnel de notre Déclaration pour le financement adéquat de la santé, le dividende démographique, et les politiques de population et de développement.

Les engagements pris à Ouagadougou, faut-il le rappeler, portent essentiellement sur :

- les arbitrages conséquents des budgets des Etats par les parlements, à travers l'exercice du droit d'amendement des lois, dans l'optique d'obtenir, des accroissements annuels successifs d'au moins 2% des budgets alloués au secteur de la santé;
- le contrôle rigoureux de la mise en œuvre des politiques en matière de démographie et de santé;
- le plaidoyer constant des parlements auprès des différents exécutifs, en vue de parvenir à une augmentation croissante des budgets des Etats consacrés à la santé.

Ce sont donc là, les défis que doivent relever les 34 membres du Comité Interparlementaire composé des Présidents des Commissions en charge de la santé et des finances de nos 17 pays que nous installerons dans un instant. Je ne doute point, que les réflexions collectives, auxquelles s'attèleront les participants au cours de ces trois (03) journées, contribueront à atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés.

Permettez-moi, avant de finir mon propos, de remercier à nouveau l'Assemblée Nationale du Burkina-Faso et son Président Monsieur Alassane Bala SAKANDE qui, pour une deuxième fois en moins de 15 jours, est à nouveau sur la terre hospitalière du Bénin après sa participation à la cérémonie d'ouverture de la 36ème session de l'Assemblée Parlementaire Paritaire ACP-UE, le 04 décembre dernier à Cotonou.

Je renouvelle également ma sincère gratitude à l'Organisation Ouest Africaine de la Santé et aux partenaires techniques et financiers qui nous accompagnent dans cette noble mission.

C'est sur ces mots que je déclare ouverte, ce lundi 17 décembre 2018, la réunion de mise en place du Comité Interparlementaire de la CEDEAO, de la Mauritanie et du Tchad sur la mise en œuvre de la Déclaration de Ouagadougou pour le financement adéquat de la santé, le dividende démographique et les politiques de population.

Plein succès à nos travaux !

Je vous remercie !